

Savoirs « citoyens » et démocratie participative dans la question urbaine

6 et 7 février 2009 à l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Paris - Val de Seine

Journées d'études organisées par :



Et soutenues par :



Dans le cadre de deux programmes PICRI (Partenariat Institutions-Citoyens pour la Recherche et l'Innovation) :

- « **Renouveler les pratiques de conception du projet urbain : renforcer l'écoute et la coopération entre les professionnels de la ville, les associations et les citoyens en Ile-de-France** », par l'UMR AUS en partenariat avec l'Association Internationale des Techniciens Experts et Chercheurs (AITEC), l'UMR LOUEST et Centre SUD de l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Paris la Villette.

- « **Les dispositifs participatifs locaux en Ile-de-France et en Europe : vers une démocratie technique ?** », par l'UMR Cultures et Sociétés Urbaines (CSU), l'UMR LOUEST et l'Association pour la Démocratie et l'Education Locale et Sociale (ADELS).

Et du programme franco-allemand du CIERA :

- « **Sciences, expertise et politique : nouveau gouvernement des technologies et savoirs citoyens** », avec le Centre Marc Bloch (Berlin), en collaboration avec le CERMES (EHESS) et le Centre Koyré (EHESS).

Responsables scientifiques :

Marie-Hélène Bacqué (LOUEST, Université d'Evry)

Agnès Deboulet (AUS, Centre SUD, Ecole d'architecture de Paris La Villette)

Yves Sintomer (Centre Marc Bloch, Berlin, CSU/Université de Paris 8)

Secrétariat scientifique :

K. Mamou (picri_mamoukhedidja@yahoo.fr)

Héloïse Nez (picri@adels.org)

Problématique centrale

Depuis quelques années, les expériences de démocratie participative se sont multipliées, en Ile-de-France, dans l'Hexagone, en Allemagne et dans le monde, semblant répondre à l'émergence d'un véritable impératif participatif et délibératif qui serait au centre du nouvel esprit de l'action publique contemporaine. La question urbaine en constitue l'un des terrains privilégiés, qui voit fleurir des formes très diverses, des conseils de quartier imposés par la loi aux budgets participatifs en passant par les plans d'urbanisme participatifs. Ces démarches sont mises en œuvre à différentes échelles et engagent des dynamiques hétérogènes. Elles sont souvent initiées par des autorités publiques mais elles répondent également parfois aux revendications de mouvements urbains et de groupes associatifs. De nombreux travaux monographiques ont analysé ces dispositifs. S'ils en questionnent les formes et les résultats, ils restent cependant souvent parcellaires et permettent difficilement d'analyser dans une perspective comparative les dynamiques d'échange et de construction de savoirs que ces dispositifs permettent de générer.

L'objectif de ces journées d'étude est précisément de cerner jusqu'à quel point les savoirs issus de la société civile peuvent contribuer à des formes de gouvernance participative et à la modernisation de l'action publique, et comment ces évolutions amènent à repositionner les rapports entre les savoirs experts, le savoir politique et les « savoirs citoyens ». Elles permettront de mieux appréhender la nature de ces savoirs citoyens, leurs modes de diffusion et leur prise en compte dans les sphères de la décision et de la conception architecturale et urbaine.

Ces journées s'insèrent dans un questionnement plus large qui interroge de façon critique les transformations de l'expertise et des rapports entre savoirs et politique en privilégiant une réflexion conjointe sur les formes du gouvernement des sciences et des techniques, sur la façon dont les technosciences contribuent au gouvernement de la société, sur les modalités en fonction desquelles la dynamique démocratique peut intervenir dans la production et la gestion des savoirs et favoriser une coproduction urbaine. L'idée sous-jacente à cette proposition est que les transformations parallèles des savoirs, des modalités de l'expertise et des pratiques politiques qui sont intervenues au cours des trois dernières décennies dessinent un nouveau régime de gouvernement dans lequel les techniques et les sciences sont à la fois cibles et outils. Ces évolutions posent parallèlement la question de la place des citoyens dans cette nouvelle gouvernabilité. Ce qui est donc en cause est l'intrication et la hiérarchie des dispositifs, procédures et catégories à travers lesquels les acteurs gouvernent les institutions scientifiques, la production des savoirs, dont les savoirs de l'action. On interrogera aussi la manière dont les nouvelles formes de gouvernabilité s'appuient de façon croissante sur des sciences, des techniques et des savoir-faire experts plus ou moins formalisés et enfin sur le rôle potentiel des savoirs issus de la « société civile », notamment associative, dans ces évolutions. On insistera sur la capacité des savoirs institutionnels et des savoirs citoyens à interagir, à s'influencer, à se reconnaître pour produire du bien commun dans la fabrication de la ville. A travers ces thèmes est posée la question de la transformation des rapports entre science et politique, en particulier à l'heure où le problème de la gestion des risques prend une ampleur nouvelle.

Les journées seront organisées autour de **trois axes**

Axe 1. Quels savoirs citoyens?

Le premier axe se centrera sur des études de cas, monographiques ou comparatives, impliquant les citoyens dans les échanges de savoirs sur des questions urbaines.

(a) Il s'agira tout d'abord de clarifier des notions comme « savoir citoyen », « savoir habitant » ou « expertise d'usage ». Ces notions sont fréquemment employées, aussi bien par les acteurs que par les chercheurs qui analysent les expériences participatives locales. Si le flou sémantique qui les entoure est sans doute l'une des raisons de leur succès, il constitue un obstacle dans l'analyse rigoureuse des dynamiques à l'œuvre. Les communications viseront à préciser la façon dont différents termes sont utilisés en France, en Allemagne et dans d'autres contextes et quelle est leur généalogie ; à différencier différents types de savoirs mobilisés ; à retracer comment certains citoyens en viennent à se forger des savoir-faire et des connaissances mobilisables dans la participation ; et à rendre compte de la manière dont des expériences concrètes mobilisent tel type de savoir plutôt que tel autre. On s'interrogera par exemple sur la pédagogie du projet et les différents outils de débat urbain.

(b) Lors de ces journées d'étude, il s'agira de réfléchir aux différences entre savoirs, ressources et compétences des citoyens, dans la formulation des enjeux urbains, dans la réflexion en amont, dans les propositions concrètes d'aménagement ou de régulation, dans l'évaluation ou en matière de coopération et d'échange entre citoyens, élus et professionnels. Il paraît important de s'interroger sur la pertinence des distinctions entre les compétences d'interaction, les savoirs sur l'urbain et les procédures pour appréhender les savoirs citoyens. De façon complémentaire, certaines communications pourraient interroger la façon dont les inégalités sociales et éducatives interfèrent avec la production, l'expression et la circulation des savoirs citoyens.

(c) Il faudra aussi étudier la façon dont les connaissances mobilisées sont mises en discussion dans les réunions. La délibération qui est censée s'effectuer à l'occasion des démarches participatives représente encore largement une « boîte noire ». Les théories de la démocratie délibérative postulent que les espaces publics participatifs sont guidés par une logique communicationnelle où les participants se convainquent mutuellement par la force du meilleur argument, dans une dynamique proche de celle du champ scientifique idéal. Cette conception est-elle crédible théoriquement, est-elle d'un intérêt heuristique pour l'analyse des pratiques ? Il s'agira d'analyser les séquences discursives à l'œuvre dans les interactions et d'y cerner l'importance relative de l'échange argumenté ; de comprendre si les participants cherchent à convaincre leurs interlocuteurs et si ceux-ci sortent parfois convaincus des échanges ; d'étudier les formes sous lesquelles circule l'information ; de disséquer la façon dont une discussion argumentée objectivement en vient à verser dans le technicisme, et comment l'argumentation technique peut servir de support ou au contraire d'obstacle à une politisation du problème.

Axe 2. Un retour réflexif sur la production des savoirs en sciences sociales et urbaines.

(a) Plus encore que les autres, les sciences liées à l'urbain se développent en articulation avec les productions de connaissance dans le reste de la société, et non en surplomb par rapport aux autres champs. Si les rapports avec les différents niveaux étatiques sont particulièrement importants, les sciences de l'urbain n'échappent pas à un mouvement plus général qui voit les sciences s'appuyer de façon croissante sur le marché, par la sélection de leurs champs de recherche, par leur financement au quotidien et par l'exploitation de leurs résultats. Une série de contributions pourront porter sur les évolutions de ces rapports afin de saisir la façon dont ces évolutions innervent le domaine de la pratique urbaine et interagissent avec les grilles de lecture et d'intervention des architectes, urbanistes, maîtres d'ouvrage, urbanistes, élus et décideurs.

(b) Dans un tel contexte, les interactions entre les chercheurs et le monde associatif (et plus largement avec les « simples citoyens ») représentent un enjeu fondamental, en ce qu'elles pourraient, selon certaines perspectives, représenter un contrepoids face à l'emprise croissante des logiques marchandes et à l'influence persistante des acteurs bureaucratiques et politiques institutionnels. Dans le champ de l'urbain, de la démocratie locale et de la participation, ne peut-on faire l'hypothèse que les transferts et les échanges ont été particulièrement intenses tout en étant fort peu maîtrisés ? On sait peu de choses par exemple de la façon dont se sont fait les transferts de savoir-faire et d'expertise entre l'investissement citoyen, expert et militant autour des grandes controverses urbaines.

(c) En confrontant de façon rigoureuse différents « intérêts » à la connaissance et différents types de réflexions ou grilles conceptuelles, en interrogeant la façon dont les catégories d'analyse et les savoirs circulent entre les réseaux de chercheurs, d'associatifs, de décideurs publics, de professionnels de l'architecture et de la ville et d'opérateurs privés, l'objectif est de mieux comprendre les dynamiques de construction des savoirs dans le champ urbain. Des retours réflexifs de chercheurs et de professionnels sur leurs propres travaux seront, dans cette perspective, particulièrement bienvenus, en analysant par exemple comment les compétences d'interaction et la pluridisciplinarité interviennent dans cette hybridation des savoirs.

Axe 3. Vers une « démocratie technique » urbaine ?

Le troisième axe visera à monter en généralité dans une perspective comparative.

(a) Les recherches portant sur les questions urbaines permettront de s'interroger sur l'émergence en ce domaine d'une « démocratie technique » qui dépasserait la double délégation que les citoyens consentaient traditionnellement aux élus d'une part, aux techniciens et aux savants d'autre part. La notion de « démocratie technique » avance que les sciences et les techniques sont ancrées dans des pratiques plus larges et que les grands choix scientifiques et techniques sont aussi, inséparablement, des choix de société.

De plus, les dynamiques d'innovation incluent des boucles de rétroaction passant par l'expérimentation pratique, la mise au point de procédures standardisées, les réactions des utilisateurs et des consommateurs des produits. Pour gérer cette complexité, la constitution de forums hybrides impliquant des acteurs ayant des compétences et des statuts différents permettrait non pas l'effacement de la disparité des compétences, mais la mise en commun de la pluralité des savoirs et des points de vue et une approche coopérative intégrant des logiques techniques, éthiques et politiques. Les choix politiques ne peuvent se faire de façon réaliste sans intégrer les contraintes techniques, qui se dévoilent en partie au fur et à mesure de la mise en œuvre des projets ; inversement, celles-ci ne soulèvent pas que des problèmes techniques et font face à une série de micro-choix et de bifurcations qui ont des composantes sociales ou politiques. L'inclusion des simples citoyens dans les « forums hybrides » met à contribution d'autres savoirs que ceux des chercheurs, des techniciens ou des politiques, et l'entrée en lice des « profanes » contribue à dé-technocratiser les problèmes techniques, à en souligner les enjeux sociétaux et à donner

aux citoyens le pouvoir d'influencer des choix collectifs fondamentaux à l'heure où le poids des sciences et des techniques est plus fort que jamais. *La notion de démocratie technique a jusqu'ici été principalement mobilisée sur d'autres terrains que ceux de l'urbain. Jusqu'à quel point permet-elle d'éclairer les dynamiques contemporaines dans ce champ et, réciproquement, que peuvent apporter des recherches portant sur les questions urbaines à l'idée de démocratie technique ?*

(b) On s'attachera également à comprendre jusqu'à quel point les divers « savoirs citoyens » sont ou non incorporés dans la prise de décision et la gestion publique. Dans cette optique, on se demandera si la « démocratie technique » réussit à avoir une influence réelle sur l'orientation des politiques effectivement menées. Compte-tenu de la technicité des modes de représentation propres aux sciences de l'urbain, il est utile de s'interroger sur la façon dont les scènes de négociation ou de coproduction de l'urbain intègrent différents niveaux d'expertise et d'expression publique et intègrent des figures de tiers médiateurs. Comment passe-t-on de l'échange public dans des réunions où participent des « profanes » à des décisions contraignantes et à leur mise en œuvre ? S'agit-il d'espaces publics « faibles » (détachés de la prise de décision), « forts » (liés à la prise de décision) ou intermédiaires ? Dans quelle mesure cela s'explique-t-il par la présence ou l'absence de dispositifs *ad hoc* et, en particulier, de la mise en place de forums hybrides sur les questions urbaines ?

(c) La définition et l'organisation de l'espace politique ont été profondément modifiées, avec une mutation des frontières institutionnelles du politique (privatisations, poussée des comités d'experts et des procédures juridiques), l'émergence de nouveaux acteurs et de groupes légitimes (ONG, gouvernements du Sud, citoyens « ordinaires »), de nouvelles catégories (gouvernance, société civile, principe de précaution, participation, etc.), l'apparition de nouvelles pratiques (recours aux procès, institutionnalisation de dispositifs participatifs ou de partenariats public/privé, etc.). Ces évolutions modifient les formes antérieures d'articulation entre savoirs et politique et les bases épistémologiques de la légitimité politique. Les formes classiques de la démocratie représentative, telle qu'elle s'était consolidée avec la démocratie partisane, sont remises en question. Certaines tendances mettent un accent particulier sur les individus, l'optimisation de leurs choix, leurs pratiques « d'autogouvernement », et cela n'est d'ailleurs pas sans avoir des répercussions sur le lien politique. Jusqu'à quel point les réflexions sur la démocratie technique urbaine contribuent-elles à reposer la question de la légitimité épistémologique des acteurs politiques traditionnels de la démocratie représentative ? En quoi leur savoir « politique » sur les questions urbaines diffère-t-il de celui que les citoyens mobilisent dans l'espace public et de celui que revendiquent les techniciens, les ingénieurs ou les architectes ? Dans quelle mesure les dynamiques participatives contribuent-elles à faire bouger sur ces thèmes la frontière entre *policy* et *politics* et dessinent-elle une nouvelle forme de gouvernabilité ?

Modalités de l'appel à communication et organisation des journées

Les propositions de communication devront parvenir avant le **30 octobre** sous forme d'un résumé d'environ une page accompagné d'un CV. Les langues de travail des communications seront le français et l'anglais, mais les résumés et les textes écrits pourront être en allemand. Les communications qui seront retenues devront parvenir sous une forme rédigée le **7 janvier** afin d'être transmises aux autres intervenants.

Contacts mail secrétariat scientifique :

Khedidja Mamou (picri_mamoukhedidja

@yahoo.fr)

Héloïse Nez (picri@adels.org)